



Achat portable neuf toujours en panne

Par **longuet**, le **14/04/2008** à **16:07**

j'ai fait l'acquisition d'un notebook msi computer d'une valeur de 1480 euros chez un distributeur de matériel informatique le 23/01/2008 le 11/02/2008 anomalie écran noir après une 10 d'heures de fonctionnement retour sav msi en hollande après 7 semaines (diagnostic bios catre mère) j'ai récupéré le notebook c'est à dire le 01/04/2008 le 04/04/2008 panne identique écran noir je suis retourné chez le revendeur qui m'a conseillé d'effectuer un mail à msi france et lui en copie car je demandais l'échange de mon notebook par un notebook neuf ou l'annulation de l'achat ,cela fait une semaine et rien se passe msi france n'a meme pas renvoyé l'accusé de rréception du mail quand j'appelle il se renvoie la balle ,quels sont mes droits que peut-on exiger et commentrnmerci d'avance pour la réponse